



07-2 - Les Servitudes d'Utilité Publique





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction Départementale des Territoires
de la Haute-Loire

Service de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme et des Risques Naturels

COMMUNE DU PUY-EN-VELAY

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Pour chaque type de servitude, un guide méthodologique comportant les fondements juridiques ainsi que les bases méthodologiques de numérisation est disponible sur l'espace interministériel de l'information géographique, à l'adresse suivante :

<http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/le-guide-methodologique-de-numerisation-des-sup-a3137.html>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

I - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

B - Patrimoine culturel

a) Monuments historiques :

Servitude de protection des monuments historiques instituées en application des articles L621-1 à L 621-33 du code du patrimoine. **Code AC1**

Service responsable de la servitude :

Service territorial de l'architecture et du patrimoine
13, rue des moulins – 43000 Le Puy-en-Velay

– Immeubles situés sur la commune du Puy-en-Velay (classés ● ou inscrits ○) :

- Anciens Combattants d'Algérie (5, rue des), (anciennement rue Pierre-Cardinal, n°11) : Hôtel de Séneujols en totalité. (Inv. M.H : 18 octobre 2011)
- Baptistère Saint-Jean (CL MH : liste de 1862)
- Becdelièvre (15, rue) et 8, rue de la Visitation. Hôtel Jerphanion Cambacérés : façade ouest, vestibule avec sa cage d'escalier, salle à manger avec ses boiseries et ses gypseries (CL. MH : 11 décembre 1987)
- Becdelièvre (15, rue) et 8 rue de la Visitation. Hôtel Jerphanion Cambacérés : façades et toitures (Inv. MH : 20 décembre 1985)
- Bertrand (37, boulevard du président). Chapelle de la maison d'arrêt : charpente, stalles et tribune (Inv. MH : 12 février 1987)
- Bessat (rue du). Eglise du Collège (Cl. MH : 4 octobre 1951)

- Bouillon (16, rue du) : porte, y compris les vantaux (Inv. MH : 1^{er} mars 1973)
- Breuil (Place du). Théâtre, en totalité y compris la machinerie et le foyer (Inv. MH : 30 septembre 1991)
- Breuil (Place du). Fontaine Crozatier (Inv. MH : 20 mars 2006)
- Carnot (22, boulevard). Ancienne salle de café de style Directoire (Inv. MH : 21 mars 1957)
- Cathédrale Notre-Dame, cloître et bâtiment des mâchicoulis (Cl. MH : liste de 1862)
- Charbonnier (14, avenue Clément). Immeuble : cage d'escalier avec sa rampe (en fer forgé et en bois) et sa décoration; boiseries, trumeaux et panneaux peints du grand salon, au premier étage (Cl. MH : 30 avril 1969)
- Chaussade (rue). Fontaine du Théron (Cl. MH : 13 avril 1907)
- Chaussade (13, rue) : façade et toiture sur rue, ferronneries de l'escalier, boiseries du salon au premier étage (Inv. MH : 17 juillet 1972)
- Chènebouterie (7, rue) : façade sur cour (Inv. MH : 30 juillet 1951)
- Chènebouterie (8, rue) : façade Renaissance sur cour (Inv. MH : 30 juillet 1951)

- Chènebouterie (9, rue) : façades, toitures et porte à panneaux du XVII^e siècle (Inv. MH : 29 mars 1952)
- Chènebouterie (10, rue) : tourelle d'escalier et galerie sur cour (Inv. MH : 30 juillet 1951)

- Chènebouterie (16, rue) : façade du XVI^e siècle sur cour (Inv. MH : 30 juillet 1951)
- Chènebouterie (17, rue) : allèges sculptées de la cour (Inv. MH : 16 septembre 1949)
- Clair (1, boulevard Alexandre) et 1, rue Antoine-Martin : façades et toitures, pièces suivantes avec leur décor : au rez-de-chaussée, petit salon,

salle à manger, vestibule voûté et cage d'escalier ; au premier étage, grand salon, petit salon (Inv. MH : 20 mars 1972)

- Clauzel (place du). Maison des Oeuvres : cipe antique de l'escalier (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- Cloître (rue du). Manécanterie Notre-Dame : porte dite de l'hôtel de Saint-Vidal, façade sur la rue du Cloître et, au premier étage de l'hôtel, voûte peinte de la chapelle donnant sur la rue Cardinal-de-Polignac; bâtiment des cuisines et tourelle (Inv. MH : 23 septembre et 28 octobre 1949)
- Courrierie (6 et 8, rue) : façades et toitures (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- Couvent de la Visitation comprenant la Chapelle en totalité avec le bâtiment contenant le chœur des religieuses et le vestibule d'accès, ainsi que les jardins avec leur mur de clôture, bassin, lavoir et oratoire situé sur la parcelle n° 347, d'une contenance de 72a86ca et appartenant à l'association diocésaine du Puy (Inv. MH : 21 mars 2005)
- Dentelle (rue de la). "La Dentelle au Foyer" : immeuble, en totalité , y compris la cage d'escalier avec ses vitraux , la salle du Conseil avec son décor, la salle du Musée (Inv. MH : 9 juin 1992)
- Dentelle (rue de la). Eglise des Carmes en totalité (Inv. MH : 30 décembre 1988)
- Eglise Saint-Laurent (Cl. MH : liste de 1840 et 21 mai 1906)
- Eglise Saint-Laurent : salle capitulaire (Cl. MH : 26 décembre 1949)
- Eglise Sainte-Thérèse du Val-Vert (Inv. M.H. :14 juin 2002)
- Farges (17, rue des). Hôtel de Miramont (ancien logis de la pomme et du dauphin) : cour intérieure et escalier à vis (Cl. MH : 25 mai 1976)
- Farges (17, rue des). Hôtel de Miramont : façade et toiture sur rue, les deux pièces avec cheminées au rez-de-chaussée se trouvant à l'angle sud-ouest et donnant sur le jardin, grille en fer forgé du perron sur le jardin (Inv. MH : 25 mai 1976)
- Farges (24, rue des). Hôtel des Rousson : porte sur rue, vantaux compris (Inv. MH : 26 mars 1934)
- For (place du). Evêché (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- For (place du) : murs de soutènement de la place (Inv. MH : 30 juillet 1951)
- Grasmanent (rue). Hôpital Général : corps de logis principal avec avant-corps latéraux, dortoir des hommes au premier étage, salle Régence avec boiseries au rez-de-chaussée, cour intérieure avec ses deux puits, terrasses et murs de soutènement, chapelle (Inv. MH : 4 mars 1991)
- Grasmanent (rue). Hôtel-Dieu : porche comprenant deux portes à droite, une porte au fond donnant sur les bâtiments de l'Hôtel-Dieu et la voûte en pierre placée au-dessus (Cl. MH : 22 septembre 1914)
- Grasmanent (rue). Hôtel-Dieu : chapelle avec boiseries, coupole située au-dessus du vestibule ouvrant sur le porche Grasmanent, salle Eyraud Régnier au premier étage au-dessus de la chapelle et son décor peint, ancienne chapelle Saint-Esprit utilisée comme magasin et sacristie, grande salle des malades (premier étage du bâtiment des cuisines), pharmacie et ses boiseries, salle du Conseil (premier étage au-dessus de la Pharmacie) et ses boiseries, ancienne salle capitulaire (de l'autre côté de la rue Grasmanent) (Inv. MH : 4 mars 1991)
- Greffe (place du). Ancien hôtel Pons-des-Ollières (Inv. MH : 16 septembre 1949)
- Lafayette (11, rue du général). Ancien collège royal (lycée Charles et Adrien Dupuy) : façades et toitures des bâtiments entourant la cour au sud de la chapelle, portes à bossages des autres bâtiments (Inv. MH : 6 avril 1972)
- Martouret (place du). Hôtel de ville : façade avec ses ferronneries, toiture, escalier d'honneur avec sa rampe (Inv. MH : 14 avril 1951)
- Mons. Château de Mons, avec son parc, à l'exclusion de l'aile sud rajoutée, et y compris la chapelle, l'exèdre et l'oratoire du parc, et les pièces suivantes avec leur décor : cuisine, salle-à-manger lambrissée, salle du donjon avec leurs cheminées - parcelles n° 93, 94, 95 et 96 du cadastre. (Inv. MH : 19 décembre 1995)
- Ouche (17, rue de l') : porte d'entrée (encadrement en pierre appareillée et vantaux en bois) ; escalier intérieur (Inv. MH : 29 avril 1958)
- Pannessac (rue) . Tour Pannessac (Cl. MH : 6 mars 1897)
- Pannessac (18, rue) : façade sur rue et toiture (Inv. MH : 21 décembre 1984)
- Pannessac (29, rue). Maison du chanoine : rez-de-chaussée et premier étage de la façade sur rue, escalier à vis de la cour (Inv. MH : 7 janvier 1926)
- Pannessac (33, rue). Maison de Guillaume Obrier : façade sur rue (Inv. MH : 7 janvier 1926)
- Pannessac (46, rue). Maison des frères Michel : façade sur rue et toiture (Cl. MH : 27 juin 1984)

- Pannessac (51, rue). Maison des ganirol : façade sur rue, à l'exception du rez-de-chaussée (Inv. MH : 7 janvier 1926)
- Plot (place du). Fontaine dite de la Bedoyre (Cl. MH : 13 avril 1907)
- Polignac (2, rue cardinal de). Hôtel de Chaumeils ou hôtel Dulac de Fugères: façades et toitures (Inv. MH : 14 avril 1951)
- Polignac (4, rue cardinal de) : hôtel de Rosières (Inv. MH : 20 mai 2015)
- Polignac (14, rue cardinal de). Hôtel de Vinols : façades et toitures (Inv. MH : 25 juin 1951)
- Polignac (16, rue cardinal de). Hôtel Fillière de Charouhl : façades et toitures, le vestibule, le grand salon et la salle à manger au rez-de-chaussée et le petit salon au premier étage avec leur décor (Inv. MH : 21 décembre 1977)
- Polignac (20, rue cardinal de). Ancien Hôtel de Sanhard : façade sur rue (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- Polignac (22, rue cardinal de) : les deux tours de l'ancienne enceinte du cloître incorporées dans l'hôtel Hugon de Coubladour (Inv. MH : 1^{er} mars 1977)
- Polignac (24, rue cardinal de). Ancien Hôtel d'Agrain : porte sur rue et grand escalier à colonnes torsées et à balustrées (Inv. MH : 16 septembre 1949)
- Polignac (26, rue cardinal de). Hôtel de Martellange (maison Armand) : porte sur rue, menuiserie comprise, porte intérieure sur cour (Inv. M.H. : 26 mars 1934 et 16 septembre 1949)
- Polignac (39, rue) : façade et toiture (Inv. MH 16 septembre 1949)
- Pont d'Estroulhas, sur chemin vicinal n° 4, situé sur les communes d'Aiguilhe, d'Espaly-Saint-Marcel et du Puy-en-Velay (Inv. M.H. : 28 Avril 1964)
- Portail roman provenant de l'abbaye de Vorey, conservé dans le jardin du Fer-à-Cheval (Cl. MH : 9 mai 1914)
- Raphaël (48, rue). Hôtel de Monteyremard : en totalité y compris les décors peints du salon du deuxième étage, situé sur la parcelle n°163 figurant au cadastre section AD. (Inv. MH : 02 octobre 2006)
- Raphaël (56, rue) : façade (Inv. MH : 7 janvier 1926)
- Rocher (rue du). Bâtiments de l'Université de Saint-Mayeul (Cl. MH : liste de 1862)
- Rocher (rue du). Chapelle des Pénitents (Cl. MH : 2 octobre 1988)
- Rochetaillade (7, rue) : façades et toitures (Cl. MH : 9 novembre 1987)
- Saint-Georges (rue).
- Chapelle du grand séminaire, ancienne église Saint-Georges.
- Vestiges de l'ancienne église Saint-Vozy. (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- Saint-Georges (rue). Porte Saint-Georges (Cl. MH : 8 mars 1923)
- Saint-Georges (12, rue). Hôtel de la Prévôté, en totalité y compris les décors intérieurs (escalier à vis, pièces voûtées, cheminées, sols en tomettes, vitraux), la cour, le jardin et le mur de clôture avec son portail roman, cadastre : section C parcelle 58 (Inv. MH : 11 Octobre 2004)
- Saint-Jean (place). Maison Darmet : façades et toitures de la maison, terrasse ornée de colonnes, façades et toitures du petit pavillon à l'extrémité de cette terrasse, salon orné de colonnes, salon orné de décorations en stuc, au premier étage de la maison (Inv. MH : 12 février 1963)
- Saint-Jean (rue du faubourg). Ancienne Commanderie Saint-Jean (Inv. MH : 23 juin 1978)
- Saint-Jean (rue du faubourg). Fontaine (au droit de l'immeuble n°34) (Inv. MH : 22 juin 1972)
- Saint-Jean (2 , rue du faubourg). Immeuble de la Verveine du Velay. Le dôme et le vitrail de Charles Borie situé dans le vestibule, cadastre AP 178. (CL. M.H. : 4 février 2004)
- Saint-Jean (2 , rue du faubourg). Immeuble de la Verveine du Velay, y compris la toile marouflée de J. Bernard "La Cueillette de la Verveine" située dans le magasin et le vitrail de Charles Borie situé dans le vestibule - parcelle n° 178 section AP du cadastre. (Inv. MH : 19 décembre 1995)
- Saint-Louis (34, boulevard). Salle de café de style Directoire (Cl. MH : 6 août 1956)
- Saint-Mayol (rue). Anciens hôtels de Girardin et de Luzy (couvent des Religieuses de Saint-François) : porte de la tour et galerie à encorbellement de la cour intérieure (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- Sainte-Claire (rue). Couvent Sainte-Claire (Inv. MH : 7 décembre 1925)

- Séguret (4, rue) : porte du XVII^e siècle (Inv. MH : 16 septembre 1949)
- Séguret (7, rue) : porte d'entrée (menuiserie comprise) (Inv. MH : 23 septembre 1949)
- Séguret (12, rue) et 1, rue des Pèlerins. Hôtel Mailhet de Vachères : en totalité, y compris sa cour intérieure et son escalier (Inv. MH : 30 septembre 1991)
- Séguret (14, rue). Maison Renaissance : porte à menuiserie du XVII^e siècle (Inv. MH : 16 septembre 1949)
- Statue de Notre-Dame-de-France avec son socle, ainsi que la statue de Monseigneur de Morlhon et les canons de Sébastopol, situés sur la parcelle n° 45, figurant au cadastre section AC et appartenant à la ville du PUY-EN-VELAY depuis une date antérieure au 1er janvier 1956 (Inv. M.H. : 10 novembre 1997).
- Statue de Lafayette, y compris son socle située boulevard Saint-Louis près la tour Pannessac, sur le domaine public non cadastré, appartenant à la commune du Puy en Velay depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956, (Inv. MH : 10 octobre 2005)
- Tables (place des). Fontaine de l'Ange (Cl. MH : 13 avril 1907)
- Tables (24 et 26, rue des). Immeubles Gourgeon et Gosse : y compris le décor intérieur (Inv. MH : 8 juin 1978)
- Tables (27, rue des) Hôtel de la Batut en totalité, y compris ses décors intérieurs (feronnerie d'escalier, boiseries, gypseries, cheminées, trumeaux peints, papiers peints des salons, chapelle, chambres, salle-à-manger) , jardins, cour et mur de clôture avec son portail, situé sur les parcelles n° 111 et 115 section AD du cadastre (Inv.M.H. : 5 décembre 2001)
- Traversière du Bouillon (rue) : porte (menuiserie comprise),autrefois située rue Cardinal-de-Polignac, à l'extrémité occidentale des jardins de l'évêché du Puy (Inv. MH : 16 septembre 1949)

– Immeubles situés sur les communes voisines, dont le périmètre de protection impacte la commune du Puy-en-Velay :

Commune d'AIGUILHE :

- Église de Saint-Michel (Cl. MH : liste de 1850)
- Chapelle Saint-Clair (Cl. MH : liste de 1889)
- Pont de Roderie (Inv. MH : 27 février 1926)
- Ancien hôpital Saint-Nicolas (Inv. MH : 11 mars 1964)

Commune de BRIVES-CHARENSAC :

- Maison forte de Farnier (Inv. MH : 27 octobre 1986)

Commune d'ESPALY-SAINT-MARCEL :

- Ancienne église Saint-Marcel (Inv. MH : 25 septembre 1962)

Commune de VALS-PRES-LE-PUY :

- Mairie (Cl. MH : 15 mars 1973)
- Église (Inv. MH: 8 octobre 1968)

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

I - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

B - Patrimoine culturel

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>b) Monuments naturels et sites</p> <p>Code AC2</p> <p>– Rocher Corneille</p> <p>– Bois du Grand Séminaire (commune d'Aiguilhe) et vestiges des anciennes fortifications</p> <p>– Région du Puy-Polignac</p> <p>Sites inscrits (23) situés dans le périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre ancien :</p> <p>- rue Chênebouterie, chapelle Sainte-Marie, couvent Sainte-Claire, église Saint-Georges, escalier boiteux, Hôtel-Dieu, place du Greffé et rue Séguret, place du Clauzel, place du For, place du jardin de l'évêque, chapelle des Pénitents, rue Chamarlenc, rue du Bessat, rue des Farges, rue des Tables, rue du Collège, rues Grangevieille et Cardinal, rue Meynard, rue Pannessac, rue du Prat du Loup, rue Rochetaillade, rue Saint-Georges et rue Cardinal</p>	<p>Articles L. 341-1 à L. 341-15-1 et R. 341-1 et suivants du code de l'environnement.</p>	<p>site classé le 10 février 1909</p> <p>site classé le 20 juin 1910</p> <p>site inscrit le 15 novembre 1973</p> <p>Arrêtés ministériels des</p> <p>7 octobre 1945</p> <p>8 décembre 1942</p> <p>11 décembre 1942</p> <p>14 décembre 1942</p> <p>31 décembre 1942</p> <p>5 janvier 1943</p>	<p>DREAL Auvergne</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

 II- Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements :

D - Communications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
d) Réseau routier Code EL 7 Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales - Rue Lavastre - Rue des tanneries - rue de la passerelle, - rue Burel, - rue Charles VII - route nationale 88 - route nationale 102 - route départementale 589	Décret 62-1245 du 20-10-1962 (RN) ; décret du 25-10-1938 modifié par décret 61-231 du 06-03-1961 (RD).	22 mai 1938 27 juillet 1962 27 juillet 1962 27 juillet 1962 février 1972 12 mai 1824 13 décembre 1886 31 mars 1887 28 octobre 1887 31 mars 1887	Commune du Puy-en-Velay État (DREAL - SMO)

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

A - Energie

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>a) <u>Electricité</u></p> <p>Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques</p> <p>I4</p> <p>Lignes aériennes 63 kV Le Puy-Sannsac 1 et 2 Ligne aérienne 63 kV Laussonne -Taulhac 1 Ligne aérienne 63 kV Le Puy-Taulhac 1 Ligne aérienne 63 kV Blavozy-Le Puy 1 Ligne aérienne 63 kV Pratclaux – Taulhac 1 Poste 63 kV de Taulhac</p>	<p>Article 12 modifié de la loi du 15.06.1906.</p> <p>Article 298 de la loi des finances du 13.07.1925</p> <p>Article 35 de la loi 46.628 du 08.04.1946 modifiée</p> <p>Article 25 du décret 64.481 du 23.01.1964</p>		<p>R.T.E. Service Concertation Environnement Tiers 5, rue des Cuirassiers TSA 61002 69501 LYON Cedex 03</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOLIV – Servitudes relatives à la sécurité et à la salubrité publique

A – Salubrité publique

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
a) Cimetières Code INT 1	Articles L. 2223-5 et R. 2223-7 du code général des collectivités territoriales Article R. 425-13 du code de l'urbanisme		

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL
-----I – Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

C – Patrimoine sportif

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
Servitudes de protection des équipements sportifs CODE JS1 - Stade Lafayette	- Articles L. 312-3 et R. 312-6 du code du sport.		DDCSPP

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

IV- Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

B - Sécurité publique

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>Servitudes résultant des Plans d'Exposition aux Risques naturels prévisibles</p> <p>CODE PM 1</p> <p>- Plan de prévention du risque inondation de la Loire, la Borne, le Dolaizon et leurs affluents</p> <p>- Plan de prévention des risques lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles</p>	<p>- articles L562-1 à L562-9 du Code de l'environnement ;</p> <p>- Décret n° 2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles;</p> <p>- articles R562-1 à R562-10 du Code de l'environnement.</p>	<p>Arrêté préfectoral du 28 septembre 2015</p> <p>Arrêté préfectoral du 30 septembre 2014</p>	<p>D.D.T/ S.A.T.U.R.N.</p> <p>Bureau Prévention des Risques Naturels</p> <p>13, rue des Moulins</p> <p>CS 60350</p> <p>43009 le Puy-en-Velay</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

IV- Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

B - Sécurité publique

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publiques</p> <p>CODE PM 2</p> <p>- Ancienne usine à gaz</p>	<p>- articles L562-1 à L562-9 du Code de l'environnement ; - Décret n° 2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles; - articles R562-1 à R562-10 du Code de l'environnement.</p>	<p>Arrêté préfectoral D2-B1-99-452 du 22 juin 1999</p>	<p>DREAL Auvergne</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

E - Télécommunications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques</p> <p>CODE PT1</p> <p>- Centre Le Puy-Préfecture</p> <p>- Station hertzienne – Le Puy-Carmes</p> <p>- Centre radio-électrique Le Puy-Mont Denise</p> <p>Centre Le Puy-Les Carmes</p>	<p>- Articles L. 57 à L. 62-1 du code des postes et des communications électroniques,</p> <p>- Article L. 5113-1 du code de la défense,</p> <p>- Articles R. 27 à R. 39 du code des postes et des communications électroniques,</p> <p>- Arrêté du 21 août 1953 modifié relatif à l'établissement de la liste et des caractéristiques du matériel électrique dont la mise en service, la modification ou la transformation sont soumises à autorisation préalable dans les zones de garde radioélectrique.</p>	<p>Décret du 10 mars 1961</p> <p>Décret 20 décembre 1989</p> <p>Décret du 2 février 1978</p> <p>Décret du 22 octobre 1976</p>	<p>France Télécom Unité régionale de réseau Auvergne 10, avenue Charras 63962 Clermont-Ferrand</p> <p>TDF</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

E - Télécommunications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>Servitudes de protection des centres radio-electriques d'émission et de réception contre les obstacles</p> <p>CODE PT2</p> <p>- Liaison hertzienne – Tronçon Saint-Jean-de-Nay – Le Puy – Les Carmes</p> <p>- Centre radio-électrique Le Puy – Mont Denise</p> <p>- Centre Le Puy – Les carmes</p>	<p>Articles L. 54 à L. 56-1 du code des postes et des communications électroniques; Article L. 5113-1 du code de la défense; Articles R. 21 à R. 26 et R.39 du code des postes et des communications électroniques.</p>	<p>Décret du 29 novembre 1989</p> <p>Décret du 25 octobre 1977</p> <p>Décret du 12 février 1975</p>	<p>France Télécom</p> <p>TDF</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

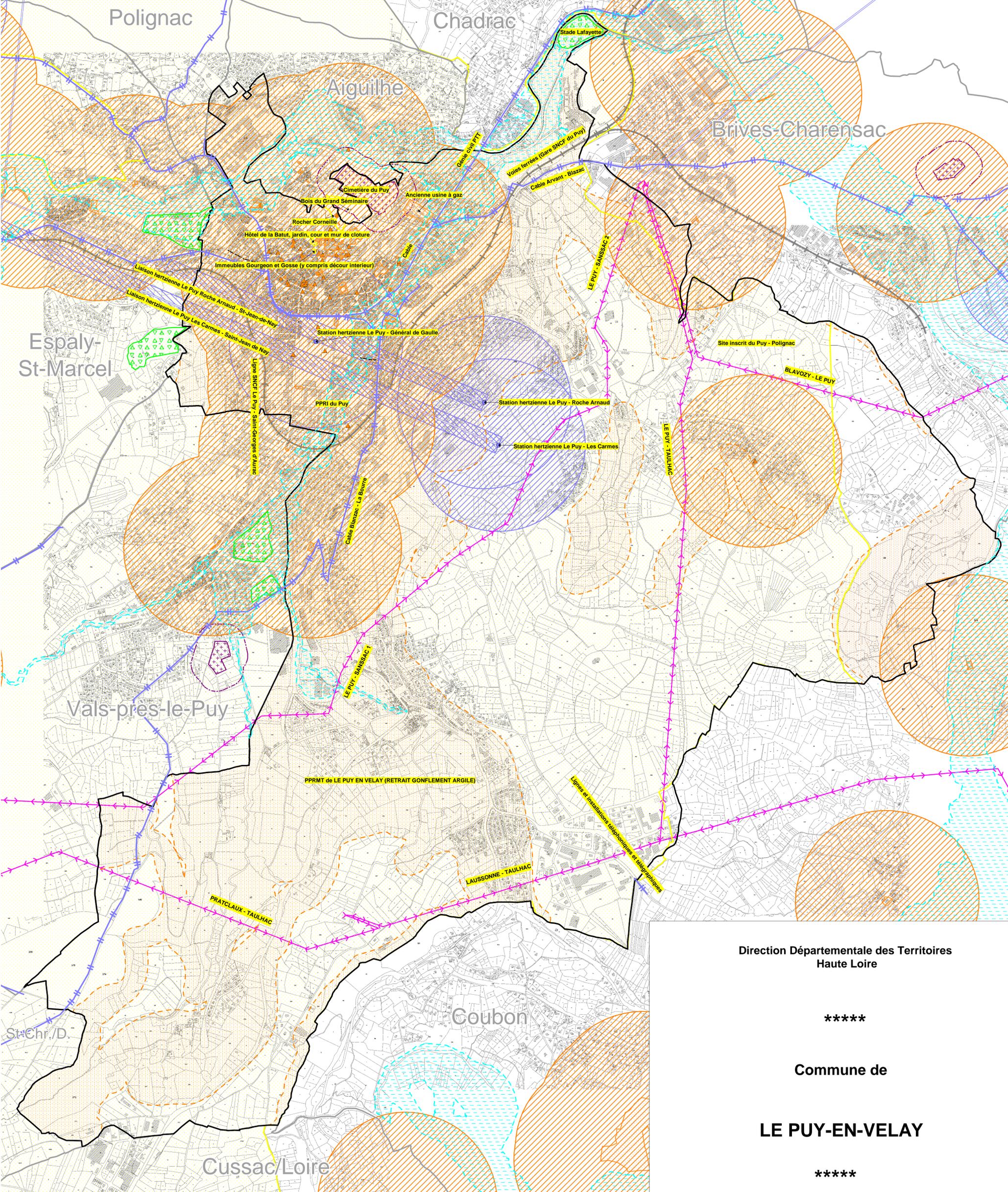
E - Télécommunications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications</p> <p>CODE PT3</p> <p>- Fibre optique n°43-37 en conduite artère souterraine F 025 Clermont-Ferrand-Montpellier</p>	<p>- articles L. 45-9, L. 48 et R. 20-55 à R. 20-62 du code des postes et des communications électroniques.</p>	<p>Arrêté préfectoral D2-B1-94-165 du 18 avril 1994</p>	<p>France Télécom Unité régionale de Réseau Auvergne 10, avenue Charras 63962 Clermont-Fd Cedex 09</p>

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL
-----II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

D - Communications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
Servitudes relatives aux voies ferrées CODE T1 - Ligne 798 000 de Saint-Georges-d'Aurac à Saint-Etienne-Châteaureux	Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - Titre Ier : mesures relatives à la conservation des chemins de fer (articles 1 à 11)		SNCF Direction de l'immobilier Délégation territoriale de l'immobilier Sud-Est Immeuble Le Danica 19, avenue G. Pompidou 6903 Lyon



Légende	
Générateurs de S.U.P.	
	AC1 Monuments historiques classés et inscrits (S)
	AC1 Monuments historiques classés et inscrits (P)
	AC2 Sites classés et Sites Inscrits (S)
	EL7 Servitude d'alignement (L)
	I4 Ligne HT transport d'électricité (L)
	INT1 Voisinage des cimetières (S)
	JS1 Installations sportives (S)
	PM1 Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain (S)
	PM1 Plan de Prévention du Risque Inondation du Puy (S)
	PM2 Installations et sites avec menace salubrité et sécurité publique (S)
	PT1 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (P)
	PT2 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (P)
	PT2 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (L)
	PT3 Câbles de communication enterrés (L)
	T1 Servitudes relatives aux chemins de fer (L)

Assiettes de S.U.P.	
	AC1 Monuments historiques classés et inscrits (S)
	AC2 Sites classés et Sites Inscrits (S)
	EL7 Servitude d'alignement (L)
	I4 Ligne HT transport d'électricité (L)
	INT1 Voisinage des cimetières (S)
	JS1 Installations sportives (S)
	PM1 Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain (S)
	PM1 Plan de Prévention du Risque Inondation du Puy (S)
	PM2 Installations et sites avec menace salubrité et sécurité publique (S)
	PT1 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (S)
	PT2 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (S)
	PT3 Câbles de communication enterrés (S)
	T1 Servitudes relatives aux chemins de fer (S)

(L) Linéaire
(P) Ponctuel
(S) Surfacique

Direction Départementale des Territoires
Haute Loire

Commune de

LE PUY-EN-VELAY

PLAN DES SERVITUDES

Ce plan des servitudes d'utilité publique et des bois et forêts est annexé à titre informatif au document d'urbanisme. Pour plus de précisions, le service gestionnaire de la servitude doit être consulté.